

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale à Lezoux après convocations légales en date du 9 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

M BREUIL Lionel	M BOURNAT Christian
M GIRARD Jean-Baptiste	Mme PLOT Karine
Mme BEN SAAD Bérengère	M MINGAT Cyrille
M BERGAMI Gilles	M DAUDUIT Cédric
Mme MONTBRIZON Julie	Mme MONTAGNIER Patricia
M PEYNON Daniel	M MONEYRON Florent
Mme FORESTIER Annick	M NUNEZ Estéban
Mme PEREIRA Elsa	Mme REIS Martine
M GLORIEUX Cyril	M BERNARD Bruno
Mme LEPIGEON Christelle	M EDOUARD Jean-Charles
Mme TERRIER Charlene	M FRASIAK Bernard
M BOUFFANGE Daniel	M PLASSE Pierre
M CHAUVÉAU Jean-François	Mme GONINET Laurence
M CONSTANT Olivier	
Mme NIGON Christine	

Suppléants présents : M BLANC Patrice, M MORICONI Fabrice, M PUIGBERT Olivier

Etaient représentés (procuration) :

- Mme ANGELY Emmanuelle donne pouvoir à M Lionel BREUIL
- Mme BERNARD Célia donne pouvoir à M. Christian BOURNAT
- M BONNEMOY Clément donne pouvoir à Mme BEN SAAD Bérengère
- M BOUFFANGE Jérôme donne pouvoir à M. BOUFFANGE Daniel
- M DOLCEMASCOLO CORRE Laurent donne pouvoir à M. DAUDUIT Cédric
- M DUPOUE Yannick donne pouvoir à Pierre PLASSE

Absents : M. BEAL Phillipe ; M CARTERON Maurice

VOTE : En exercice : 36 Présents : 29 Représentés : 6 Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Estéban NUNEZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : compte rendu des délégations du président pour juin, juillet et août 2026

**COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT
POUR JUIN, JUILLET ET AOUT 2026**COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION :

SERVICE	NUM DECISION	DATE DECISION	OBJET DECISION	MONTANT
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2026-14	08/06/2026	Marché de prestation de services - Campagne 2026 de diagnostics de branchements au réseau d'assainissement collectif	11 925€ HT
MARCHE PUBLIC	2026-15	16/06/2026	Marché de maîtrise d'œuvre relative à la rénovation énergétique du bâtiment "Pôle Enfance Jeunesse Intercommunal"	103 440€ TTC
MARCHE PUBLIC	2026-16	22/06/2026	Avenant N°2 - Mission de maîtrise d'œuvre - Travaux d'assainissement secteur les charles (tranche 5) commune de Moissat	16 330€ HT
MARCHE PUBLIC	2026-17	02/07/2026	Avenant N°1 - Avenant de transfert marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement renouvellement du réseau à Pont astier route de Lezoux à Orléat	Aucun coût
MARCHE PUBLIC	2026-18	30/06/2026	Marché de prestations intellectuelles - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix des modes de gestion du service public d'assainissement Entre Dore et Allier	79 350€ TTC
CULTURE	2026-19	06/07/2026	Signature d'une convention avec le château de Bulhon à l'occasion d'un récital de piano	Aucun coût
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2026-20	15/07/2026	Signature d'une convention d'aide du conseil départemental du PDD pour les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement route de Lezoux au Bourg d'Orléat (T4)	156 885.03€ HT (Total) 39 221.26€ HT (aide CD63)
MARCHE PUBLIC	2026-21	20/07/2026	Accord-cadre à bons de commande « Prestation d'entretien des espaces verts du parc d'activités, des ZA et du complexe sportif tennis de la CCEDA »	45 000€ HT

AR Prefecture

063-246301097-20260915-20260915_01-DE
Reçu le 21/09/2026

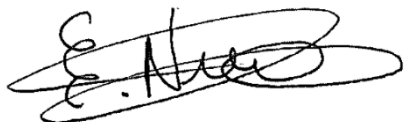
CCEDA
CC 15/09/2026
(01)

FRANCE SERVICE	2026-22	20/07/2026	Mise à disposition exceptionnelle des locaux France services à la MSA Auvergne	Aucun coût
ECONOMIE	2026-23	10/08/2026	Convention d'installation d'un rucher sur le Parc d'Activités Intercommunal	Aucun coût
ECONOMIE	2026-24		Convention de financement avec le TE63 dans le cadre des candélabres accidentés	Total 2 800€ HT soit CCEDA (50%) 1 400€ HT TE63 (50%) 1 400€ HT

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de prendre acte du présent compte - rendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **a pris acte** de la délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 15 septembre 2026
Signé par Estéban NUNEZ,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 15 septembre 2026
Signé par Florent MONEYRON,
Président

